



SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N° 07 03 2025

PUBLIÉ LE 10 AVRIL 2025

Sommaire

DDETS /

72-2025-04-04-00008 - Arrêté modification désignation des membres
CSA FP DDETS - 4 avril 2025 (3 pages)

Page 3

72-2025-04-04-00007 - Arrêté modification désignation des membres
CSA FS DDETS- 4 avril 2025 (2 pages)

Page 7

DDETS

72-2025-04-04-00008

Arrêté modification désignation des membres
CSA FP DDETS - 4 avril 2025



Arrêté préfectoral du 4 avril 2025

portant modification de la désignation des membres du comité social d'administration de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Sarthe

Le directeur départemental de la DDETS de la Sarthe,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein du ministère de l'Intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 fixant la composition du CSA de la DDETS ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 mars 2023 modifié portant désignation des membres du CSA de la DDETS de la Sarthe ;

Vu le courriel en date du 18 mars 2025 de la Secrétaire CGT DDETS 72 informant que Mme PELETER Judith est désignée titulaire en remplacement de M.CAMBY Antoine pour la composition de la formation plénière ;

SUR proposition du directeur du Secrétariat général commun départemental,

ARRÊTE

Article 1 :

L'article 2 de l'arrêté du 17 mars 2023 portant composition du CSA de la DDETS 72 est modifié comme suit :

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation plénière du comité social d'administration :

Membres titulaires	Membres suppléants
Au titre de UFSE-CGT	
Judith PELETER	Sarah BENFRADJ
Laure ZIETEK	Jean-Louis HENNO
Au titre de CFDT	
Stéphanie BABEL	
Au titre de UNSA fonction publique	
David ALLAIN	

Article 2 :

Le Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, le directeur du Secrétariat général commun départemental sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Le Directeur départemental de
l'emploi, du travail et des solidarités

Signé : Jean-Michel LOUYER

DDETS

72-2025-04-04-00007

Arrêté modification désignation des membres
CSA FS DDETS- 4 avril 2025



Arrêté préfectoral du 4 avril 2025

portant modification de la désignation des membres du comité social d'administration en formation spécialisée de la Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Sarthe

Le directeur départemental de la DDETS de la Sarthe,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret modifié n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein du ministère de l'Intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 fixant la composition du CSA de la DDETS ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 mars 2023 modifié portant désignation des membres du CSA de la DDETS de la Sarthe ;

Vu le courriel en date du 18 mars 2025 de la Secrétaire CGT DDETS 72, informant que Mme PELETER Judith est désignée titulaire en remplacement de M.CAMBY Antoine pour la composition de la formation spécialisée ;

SUR proposition du directeur du Secrétariat général commun départemental,

ARRÊTE

Article 1 :

L'article 3 de l'arrêté du 17 mars 2023 portant désignation de la composition des membres du CSA en formation spécialisée de la DDETS 72 est modifié comme suit :

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social d'administration ministériel unique :

Membres titulaires	Membres suppléants
Au titre de UFSE-CGT	
Sarah BENFRADJ	Antoine CAMBY
Judith PELETER	Marine CARTIER BLOUQUIN
Au titre de CFDT	
Stéphanie BABEL	
Au titre de UNSA fonction publique	
David ALLAIN	

Article 2 :

Le Directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités, le directeur du Secrétariat général commun départemental sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Le Directeur départemental de
l'emploi, du travail et des solidarités

Signé : Jean-Michel LOUYER